Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Demande de permis de conduire

Par jasonp

Bonjour, je contacte ce service car suite à une perte de permis survenu l'année d'arrière, je dois repasser les examens. (code et examen de conduite) Une demande de numéro neph via le site « ants.gouv » est donc nécessaire, demande qui a été faite le 04/06/2020 et qui n'a toujours pas aboutit malgré un délai annoncé de 3 semaines je vais perdre mon travail si cette situation persiste qu'est t-il possible de faire ?
Cela fait 4mois sans réponse constructive ni par appel ni sur twitter ni par mail (qui annonce un retour sur 48h)

Cordialement

Par Suisse1291

Votre numéro NEPH est celui de votre permis d'origine car c'est votre permis d'origine qui sera remis en vigueur, si vous passez avec succès les 2 épreuves code + conduite. Le numéro NEPH vous reste acquis à vie mais pas votre permis. Avec ce nouveau permis, vous redeviendrez un probatoire pour 3 ans avec toutes les limitations et restrictions des probatoires. Vous devrez aussi en informer votre assureur.